énergiquement à réclamer le procès des ministres de 16 Mai.

Dans ces derniers temps, les ouvriers, en sortant de leur travail, ne manquaient pas de s'attrouper devant les ignobles caricatures affichées aux vitrines des marchands de journaux et d'échanger force lazzis. Depuis une quinzaine, l'attitude d'un grand nombre d'entre-eux s'est singulièrement modifiée ; ils regardent encore, mais ne font aucune réflexion et parfois s'en vont en haussant les épaules.

Je n'avais pas cru devoir vous entretenir du suicide de l'un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats*. Le *Figaro* est moins discret. Ce rédacteur est M. Wyzinski, l'écrivain polonais qui, pendant la guerre de 1878, en Turquie, a fait à la Russie une si vive opposition dans cette feuille. Les articles de ce Polonais étaient revus et corrigés par M. Charmes. M. Wyzinski souffrant d'une violente maladie d'estomac, s'est jeté du pont de l'Alma dans la Seine. Son corps est resté trente-cinq jours sans être retrouvé.

La Russie est débarrassée d'un adversaire très-dangereux ; il allait être attaché au ministère des affaires étrangères à Vienne.

DE SAINT-CHÉRON.

## Chronique Parisienne

Un mot sur la réception du prince Hohenlohe. — Les Français sont égaux, mais les Françaises ne sont pas égales. — Ève n'aurait pas vu la femme du serpent. — Le comte Pozzo-di-Borgo.— Les balourdises d'huissier. — Le comte de Caqueray et les gentilshommes verriers.

A la réception du prince Hohenlohe, un spirituel ambassadeur a dit, en jetant un coup d'œil sur les salons pleins de femmes élégantes et panachées de célébrités extrêmement variées : « Pour un collectionneur, voilà une jolie réunion de curiosités. »

Il était, en effet, original de rencontrer sous les mêmes plafonds dorés M. Grévy et le duc Decazes, le général Fleury et M. Gambetta, le duc de Broglie et M. Jules Simon. Quant aux femmes, même singularité de voisinage : fleur-de-lis, violettes, coquelicots et fleurs-des-pois confondus. Je dis confondus, je me trompe, rassemblés serait plus juste. Les hommes ne paraissaient pas faire de bandes à part ; les femmes, au contraire, s'étaient divisées en une quantité de petits groupes escarpés où il eût été impossible à une adversaire en jupes de pratiquer la moindre trouée.

Quand on n'est pas en guerre ouverte, que les camps opposés jouissent d'une trêve chèrement payée, il ne déplaît pas aux antagonistes politiques de se rencontrer sur un terrain neutre et de causer ensemble, le vaincu cherchant à s'expliquer les raisons de sa défaite, et le vainqueur cherchant à profiter de sa victoire. J'approuve beaucoup cette manière d'agir, très-digne de la courtoisie française et dont l'Angleterre a depuis longtemps reconnu les avantages. Mais elle ne sera vraiment fructueuse que si les femmes y prêtent les mains, et nous n'en sommes pas là.

La femme eût inventé les castes si les hommes ne les eussent pas mises dans les vieilles lois.

Heureusement qu'Ève était toute seule dans le paradis ; sans cela, si elles avaient été deux, personne n'aurait fait la première visite ! Ève aurait consulté le serpent qui, en sa qualité de séducteur, devait se glisser partout, pour être bien sûre « que cette dame était de son monde. »

O prétentions ! ô vanités ! que de sottises on commet en votre nom !

Je comprends très-bien que Célimène n'ait aucun plaisir à accueillir Arsinoé et ne voie pas du tout Mme Jourdain. Ce que je comprends moins, c'est Mme Jourdain se consultant pour recevoir Mme Gorgibus ou Mme Perrin Dandin, sous prétexte qu'elles manquent de distinction. Les prétentions n'existent que chez les gens qui n'ont rien pour les justifier. La vraie aristocratie est simple et ses manières sont d'une extrême politesse.

Le vrai mérite est simple, le vrai courage est simple. Quand on se sent diminué, on ne se met pas de clinquant pour briller davantage.

A présent, tous les Français sont égaux, je le veux bien, mais incontestablement toutes les Françaises ne sont pas égales. La femme est restée entachée de privilèges et de démarcations. Écoutez-en une, n'importe laquelle, la plus spirituelle ou la plus bête, au bout de cinq minutes elle aura dit : « ces gens-là, » avec un tout de sympathie railleuse ou de dédain profond : « Ces gens-là, ces braves gens, » ces bonnes gens, ces pauvres gens, » ce sont les autres, ces gens chez qui elle va en se demandant pardon d'y aller... Maintenant que le monde est mêlé comme dans une sauce russe, chacune s'excuse d'aller chez autrui, chacune croit faire bien de l'honorer, à cet autrui qui lui-même hésite à inviter telle ou telle, croyant qu'elle en est le pape noir.

Ce temps-ci ne ressemble en aucune façon au siècle de Louis XIV. On peut le regretter, mais il faut s'y résigner. On ne doit plus demander que trois choses aux femmes qu'on reçoit : de la politesse, de la bienveillance et de l'honnêteté. C'est très-peu, n'est-ce pas ?

Et pourtant, si on exigeait impérieusement ces modestes qualités, combien de salons seraient quasi vides !

Le [illegible] de mourir en laissant une immense fortune, était le fils du fameux comte Pozzo-di-Borgo, diplomate au service de la Russie, haï de Napoléon, dont la toute puissante influence l'écarta des négociations de Tilsitt. Il fut ambassadeur sous le règne de Louis XVIII. La rancune de Napoléon contre lui ne s'explique pas seulement par ce mot que tous deux étaient Corses : M. Pozzo-di-Borgo, dans sa jeunesse, avait voulu, avec Paoli, livrer la Corse aux Anglais.

Les plus belles fêtes de l'époque furent certainement celles de ce diplomate. Que n'effacerait-on pas avec de la musique, des lustres et de brillantes jeunes femmes réunies ? Si nous n'étions pas le peuple le plus oublieux, comment la gaieté française aurait-elle survécu à tant de révolutions ? Toujours l'esprit national s'élance de nos ruines plus lumineux et plus éclatant, tel que l'oiseau fabuleux qui renaissait de ses cendres. Et nous laissons nos haines dans les décombres. C'est une faiblesse peut-être, mais c'est aussi une promesse d'immortalité que cet oubli consolateur. La haine tue. Nous ne savons pas haïr.

L'empereur Alexandre avait fait comte M. Pozzo-di-Borgo; un nouvel huissier des Tuileries lui décerna un autre titre. Entendant mal ce nom étranger, il annonça d'une voix retentissante: Monsieur le maître de postes de Bordeaux! Un collègue de ce brave homme, ayant à annoncer lord Crawford et lady Sullivan, s'écria : Mylord Cracheford et Mme Salivant.

Je me souviens avoir entendu raconter à un homme de talent, M. Cucheval-Clarigny, qu'un huissier, lui demandant son nom, lui avait dit d'un ton de reproche : « Oh! monsieur, il y a des dames! »

On n'annonce plus maintenant dans aucun salon. Cela est réservé aux raouts officiels. L'habitude d'annoncer était commode et très- française. Mais, les modes étrangères s'introduisant de plus en plus dans nos mœurs, l'annonce est remplacée par la présentation.

Un charmant vieillard, le comte de Caqueray, vient d'être enlevé à l'affection des siens. Il avait été garde du corps du roi Louis XVIII et honoré de l'amitié de Mme la duchesse de Berry. Il savait mille histoires du règne de Louis XVI, qu'il contait avec la grâce gauloise du temps passé. M. de Caqueray appartenait à une vieille famille d'une noblesse particulière. C'étaient des gentilshommes verriers.

Il n'y eut sous François Ier que quatre familles à qui le roi accorda le privilége de fabriquer des verres et de travailler manuellement, sans déroger à la noblesse. Les Caqueray sont les plus connus. Ces vaillants hommes firent faire à notre industrie artistique un pas immense et rivalisèrent alors avec Venise. Des spécimens de leur fabrique existent dans différents musées.

La semaine promet d'être très-animée par des réceptions mondaines. Il y a concert, comédie et petit bal dans beaucoup de salons. Je raconterai cela dans le prochain courrier.

VICOMTE DE LÉTORIERE.

# ROUBAIX-TOURCOING

## et le Nord de la France

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira, vendredi soir, 7 mars, à huit heures.

Le tableau d'avancement de 1879 comprend 346 propositions de lieutenants pour le grade capitaines dans l'infanterie. Voici, avec leur numéro d'ordre, les noms des officiers faisant partie du 1er corps d'armée :

MM. Clavel, n° 3 (33e rég.); Herbin, n° 31 (8e rég.); Bourlier, n° 32 (33e rég.); Boulat, n° 62 (43e rég.); Bianconi, n° 81 (43e rég.); Morucci, n° 115 (16e bat. chasseurs); Legris, n° 159 (43e rég.); Darodes de Peyriague, n° 119 (1er rég.); Poggiali, n° 212 (33e rég.); Bizard, n° 226 (43e rég.); Lesueur, n° 255 (127e rég.) Richard, n° 280 (73e rég.); Sepervielle, n° 301 (73e rég.); Airola, n° 321 (127e rég.); Bolloré, n° 342 (73e rég.) Serès, n° 343 (110e rég.); Huguet, n° 370 (33e rég.); Pieri, n° 385 (73e rég.); Bertrand n° 390 (110e rég.); Terrel, n° 497 (33e rég.); Sutorius, n° 529 (84e rég.)

La soirée bachique, donnée hier, dans son local de la rue St-Georges, par la *Société de l'Orphéon Roubaisien*, a eu un succès égal, sinon supérieur, à celui obtenu dans la séance du 17 février.

La composition du programme étant restée la même, il serait oiseux de tomber dans des redites ; nous nous bornerons donc à constater que son exécution a visiblement satisfait les nombreux invités de la soirée.

Nous mentionnons cependant le succès des chansonnettes de M. Cocheteux. Il a particulièrement brillé dans le détail des couplets du *Remoueur* qui ont affirmé chez lui, l'entente parfaite du genre. Nous ne ne pouvons non plus nous dispenser d'éloges bien mérités, à l'adresse de M. Fizaine qui s'est bien acquitté de son rôle dans l'opérette Tapioca et qui n'a pas marchandé son zèle pour suppléer par une romance très-goûtée, un des chanteurs empêché. L'assistance a su par ses applaudissements, reconnaître ses qualités et témoigner du plaisir qu'elle a procuré. Les autres membres ont aussi largement contribué à la réussite du programme.

Sur ce point, et avec les éléments qu'elle possède, la Société de l'Orphéon roubaisien n'est pas en peine de justifier cette devise.

Le grand marché aux fleurs que le Cercle horticole de Lille organise tous les ans, s'ouvrira le 23 avril sur la Grand'Place.

Hier, au Grand-Théâtre de Lille, à la première représentation de *Hoche*, il s'est produit un incident bon à constater :

A bouteille dont on condamne qu'elle ait été conduite de la prison des Petits-Carmes à l'échafaud on lit, un des premiers, le nom du « citoyen Baudry, prêtre. »

Un [illegible] des instruments d'orchestre [illegible] Hoche » [illegible] des sifflets.

Les funérailles civiles de M. Gardrat, membre du Conseil municipal de Lille, ont eu lieu, hier, après-midi.

Le *Progrès du Nord* rapporte que des couronnes ont été déposées sur la tombe du défunt, par la loge maçonnique l'*Étoile du Nord*, les cercles du *Progrès républicain*, de l'*Union* et de la société *La Libre-Pensée*.

Dans la foule figuraient aux premiers rangs les adjoints au maire de Lille, une grande partie des conseillers municipaux ainsi que de nombreux délégués de la Loge maçonnique et des diverses sociétés républicaines de Lille.

Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés par MM. Masure, député ; Werquin, adjoint, et Voituriez.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. Un cocher de fiacre a été frappé d'un procès-verbal, hier, pour avoir donné une allure trop rapide à la rossinante qu'il conduisait.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné, hier, à trois mois de prison et 16 francs d'amende, le nommé Emile Valta, arrêté, la semaine dernière, à Roubaix, sous l'inculpation de mendicité.

Un chien boule-dogue ne portant ni collier ni muselière, s'est introduit hier dans une maison de la rue de la Redoute et y a élu domicile d'une façon si tenace et si impérieuse qu'un agent a dû être requis pour enlever de force le récalcitrant. Ce chien a été mis en fourrière.

Un vol audacieux a été commis, dimanche, au préjudice de la Compagnie du chemin de fer du Nord, sur l'express de Paris, arrivant à 10 heures 20 du soir à Charleroi.

Le fourgon contenant des marchandises en transit pour l'Allemagne, plombé à Paris, a été ouvert pendant la marche du train. C'est entre Charleroi et Erquelines que le coup a été fait, car, au départ de la frontière, le fourgon était parfaitement intact; ce n'est qu'à l'arrivée du train à Charleroi qu'on s'est aperçu de l'effraction. Lorsqu'on est entré dans le fourgon, on a trouvé ouvertes les différentes caisses qui s'y trouvaient et les marchandises qu'elles renfermaient éparpillées sur le plancher : des soieries, des fleurs, etc. Une caisse de bijouterie n'avait pas été ouverte; quant à l'argent que le voleur cherchait probablement, il ne s'en trouvait pas.

Il y a juste quinze jours que semblable vol a été commis dans les mêmes circonstances sur le même train, aussi entre Charleroi et Erquelines.

Lundi, dans la soirée, mariniers ont retrouvé dans la Deûle, près de l'abbaye de Loos, le cadavre en putréfaction du sieur Hutin, âgé de 40 ans, comptable chez M. Fauchille, fabricant de fils, rue Basse, disparu de son domicile depuis le 9 février dernier.

Ce malheureux, qui depuis quelque temps manifestait des intentions de suicide, s'est jeté dans le canal, le 9 février dans la nuit, non loin de l'endroit où il a été retrouvé.

On nous prie de reproduire la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Parti de Lille lundi, par le train de 8 h. 15 du matin, dans l'intention de me rendre à Cysoing pour mes affaires, j'ai assisté, à mon arrivée en gare de cette ville, au spectacle le plus inattendu, et je crois utile de vous en faire part pour mettre en garde ceux de vos lecteurs qui auraient besoin de faire le même voyage.

Aux abords de la gare, du côté de la ville, la route est tellement bouleversée qu'elle est devenue complètement impraticable, aussi bien pour les piétons que pour les voitures.

J'eus cependant un instant l'intention de chercher à m'y frayer un passage, mais j'en fus vite dissuadé en apprenant que la veille un commerçant de l'endroit avait payé pareille audace d'une fracture à la jambe, et je pris le parti de monter avec mes bagages sur la voiture du camionneur qui, passant par un village voisin, parcourt cinq kilomètres au lieu de deux cents mètres qu'il lui suffirait de franchir si la route était bonne,

J'avisai un compagnon de route, un respectable vieillard, qui me dit au sujet du désagrément que nous éprouvions:

— Ce que vous venez de voir, n'est autre chose qu'un effet de la politique.

— Comment ! m'écriai-je, une émeute !.. des barricades !

— Ne riez pas, dit mon compagnon, il s'agit d'une affaire administrative très-sérieuse où la responsabilité de chacun doit être bien précisée.

Le Conseil municipal de Cysoing, sur la proposition d'un de ses membres, avait émis, le 11 juillet dernier, le vœu que M. le maire voulut bien insister auprès du service vicinal pour l'exécution immédiate des travaux de la rue conduisant à la gare.

Or, le maire, qui nous a été imposé contrairement aux préférences bien justifiées du Conseil, vexé de se trouver isolé au sein de cette assemblée, répond à ses demandes avec tout aussi peu de bon vouloir que n'en mettait le chien de Jean de Nivelles à suivre son maître.

Vous voyez d'ici les conséquences : les pavés ont été occupés..... partout ailleurs.....

Et voilà pourquoi on se casse les jambes dans la rue de la Gare, et les méchantes langues disent que ce n'est pas désagréable pour tout le monde car le maire est médecin, et...

Mon compagnon d'infortune continua longtemps à me détailler les délices de ce petit coin du département si étrangement administré, et, tout en devisant, nous arrivâmes enfin à destination.

Agréez, etc. D.

### ÉPHÉMÉRIDE ROUBAISIENNE

*5 Mars 1792.* — Le bruit court que le curé et le vicaire constitutionnels de Roubaix ont pris du poison en disant la messe. Cet accident qui pouvait être le résultat du mauvais état des vases, mais que les patriotes attribuent à la malveillance, met toute la commune en rumeur. « Nous désirons, dit à cette occasion la partie » avancée de l'administration, conserver, *autant* » *de mal nécessaire*, les prêtres habitués en cette » commune, qui se sont refusés au serment » exigé par la loi ; mais il est indispensable » d'éloigner tous les ci-devant religieux et prê- » tres réfractaires, chassés de chez eux et qui » sont venus se fixer ici. La promesse d'obtenir » leur éloignement a seule pu calmer les es- » prits. »

TH. LEURIDAN.

### ÉPHÉMÉRIDES TOURQUENNOISES

*5 février 1850.*— La Chambre consultative de Tourcoing émet un vote unanime, en faveur de l'établissement d'un entrepôt réel des Douanes.

Le Conseil Municipal deux jours après ce vote, nommait une commission *ad hoc*, et adressait une demande au gouvernement.

Malgré tous ces préparatifs on attend toujours cet établissement. G. R.

*6 février 1805.*— Installation comme curé de Bondues de l'Abbé Alexandre Favier.

L'abbé Alexandre Favier était né en 1743. Il traversa la période révolutionnaire en prêtre fidèle et en ouvrier apostolique. Réfugié à Lille et caché sous un déguisement d'ouvrier tapissier, il portait aux catholiques persécutés, les consolations de la Religion. Il mourait à Bondues en 1820.

### État-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 3 mars. — Antoinette Prouvost, rue de la Fosse-aux-Chênes, 16; Albert Vancoppenolle, rue St-Joseph, 22; Marthe Sibille, rue Notre-Dame, 48; Marguerite Wedier, rue Pauvrée, 32; Laurent Luyckfsaseel, rue de Magenta, 9; Berthe Dion, rue de Beaurewaert, 78; Malvina Taverne, rue de Flandre, 72; Victor Mollet, rue de Tourcoing, 105.

Du 4. — Léon Hoorelman, rue de la Tuilerie, 54; Marie Declerck, rue Jacquart, cour du gaz, 11; Elvina Beyt, rue St-Georges, 43; Albert Coldre, rue du Fresnoy, 47; Alfred Mas, canton de la Potennerie, maison Severin, 34; Georges Desauw, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 5.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 3 mars. — Octavie Rasson, 9 ans, rue de Wattrelos, maison Duforest; Marie Steiqueldoir, 2 ans, rue du Fort, cour Couthier, 2; Fortuné Gléton, 11 mois rue Jacquart, cour Masurel, 8; Léonie Lepers, 21 ans, ménagère, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 25; Anatole Leclercq, 18 ans, sans profession, rue de l'Epeule, cour Failly; Blanche Dubois, 3 mois, rue du Gros-Saule, 4; Arthur Mathon, 2 mois, rue des Longues-Haies, cour Baes, 1; Pierre Florain, 72 ans, journalier, rue du Pile, maison Jovenelle, 137; Jean Degandt, 16 jours, rue de Soubise, cour Brouwaeys, 15.

Du 4. — Jeanne Vincent, 33 ans, rue de Solferino, maison Scherpereel, 8.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 2 mars. — Camille Gœthals, 30 ans, journalier, et Marie Dhaenens, 20 ans, ménagère; Louis Vannieste, 44 ans, tisserand, et Adèle Thesse, 40 ans, ménagère; Jean Joiris, 23 ans, menuisier, et Emma Moterman, 21 ans, modiste; Emile Vanslambrouck, 30 ans, tisserand, et Marie Vamoerbeck, 28 ans, tisserande; Eugène Hedouin 39 ans, directeur de tissage, et Célestine Nigaut, 27 ans, sans profession; Théodore Leduc, 36 ans, tisserand, et Mathilde Willart, 34 ans, cabaretière; Louis Lesage, 30 ans, lainier, et Ide Hulsaert, 22 ans, piqueuse; André Lassiez, 47 ans, tailleur de pierres, et Henriette Bataille, 46 ans, journalière; Louis Baes, 33 ans, tisserand, et Marie Vermeulen, 23 ans, tisserande; Victor Dubois, 34 ans, fileur, et Palmyre Dutrieu, 23 ans, bobineuse.

### État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 Mars 1879. — Rosine Lamourette, rue de la Blanche-Porte. — Marie Desodt, rue St. Roch. — Joseph Leclercq, rue Verte. — Elisabeth Duvilher, rue du Bouquet.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 MARS 1879. — Jean-Baptiste Lemaire, 2 mois, Chemin de la Latte.

MARIAGE DU 2 Mars 1879. — Henri Vromant, 25 ans, jardinier et Marie Bateur, 29 ans, devideuse.

— BLANGY-SUR-TERNOISE. — Vendredi matin, le nommé Marquant Joseph, ménager à Blangy-sur-Ternoise, en ouvrant la porte de son étable, a trouvé sa femme pendue à une poutrelle. Il s'empressa de couper la corde, mais sa femme était déjà morte.

La malheureuse donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale.

— LANDRECIES. — La semaine dernière, la femme Largillière, ménagère au Favril, a constaté en ouvrant un placard qu'on lui avait enlevé une somme de 400 fr. en or, une montre et des bijoux, le tout valant 420 fr.; en somme, plus de 800 fr. Le voleur s'est introduit dans la maison en passant par une écurie dont une porte donne accès dans la cuisine.

— L'administration municipale de Boulogne vient de choisir, pour diriger cette année l'orchestre de l'établissement des bains, un Lillois, M. V. Herpin, ancien élève du Conservatoire de Lille, actuellement directeur des concerts artistiques de Paris.

— DUNKERQUE. — Les funérailles des douze victimes retrouvées jusqu'ici du sinistre maritime du 28 février, ont eu lieu hier, à midi, à Dunkerque.

Les cercueils, contenant les restes informes des malheureux marins, avaient été déposés dans une des salles de la mairie, transformée en chapelle ardente, ils ont été transportés à l'église, où la ville faisait célébrer un service solennel, sur trois chariots en deuil appartenant au train de l'artillerie.

L'affluence était considérable. Toutes les autorités de la ville assistaient à l'enterrement.

HONDSCHOOTE. — Samedi, un incendie a détruit à Ghyvelde une grange et deux écuries.

La perte s'élève à 4.500 francs.

— BERGUES.— On a procédé, il y a quelques mois, dit le *Journal de Bergues*, à l'installation de l'école laïque civile, par un bal public : on a travaillé tout le dimanche, et omis la messe pour préparer la place ; fête inaugurée le soir par une salve de boites à poudre, puis orgie. Le lendemain, on était si réjoui de la veille qu'on voulut recommencer à cinq heures du soir. La musique remplaça la *Marseillaise* par le *De Profundis* tourné en dérision. La mort, en effet, était là. Les jeunes gens voulurent, comme la veille, tirer une salve pour appeler les filles à une nouvelle orgie, et, au second coup, un malheureux noceur, D., a la tête emportée, le corps tout mutilé ; mort une demi-heure après le *De Profundis*.

Ce pauvre jeune homme ne voulait plus entendre parler de religion, quoiqu'il appartînt à une famille chrétienne.

Une suite de malheurs marque les jours suivants. Un autre organisateur perd son unique enfant : l'instituteur perd sa femme après deux jours de souffrance ; plusieurs sont frappés dans leurs biens, etc.

— Il y avait 2.300 hectolitre de blé au marché d'hier. Les ventes ont été actives de 19 à 21 fr.50, en légère hausse commerciale.

— Dans la nuit de mercredi, des malfaiteurs ont pénétré dans le bureau du receveur de la gare, et tenté d'enlever le coffre-fort. Ne pouvant y parvenir, ils l'ont forcé, et ils allaient réussir à enlever le contenu, se montant à 9.000 francs lorsqu'entendant du bruit ils ont pris la fuite abandonnant sur les lieux des cordes et autres ustensiles dont ils devaient se servir.

## Belgique

### Incendie du château royal de Tervueren

Une sinistre nouvelle circulait lundi matin à Bruxelles. Le château de Tervueren, habité depuis 1867 par la princesse Charlotte était en feu, disait-on. La nouvelle n'était que trop vraie, le château était devenu la proie des flammes.

Les causes et l'origine de l'incendie sont encore ignorées. C'est, paraît-il, une maraîchère se rendant au marché de Bruxelles, par la chaussée de Louvain, dont l'attention fut attirée par de vives lueurs au rez-de-chaussée du pavillon droit vers la façade de Bruxelles, qui signala les premières lueurs.

L'alarme fut aussitôt donnée et bientôt tout le personnel, ainsi que la compagnie de carabiniers détachés au château, furent sur pied, et tandis que les uns opéraient le sauvetage des habitants, les autres se mettaient en devoir de combattre l'élément destructeur. Malheureusement, le vent soufflait avec violence dans la direction du palais et dès qu'on ouvrit les portes et les fenêtres des appartements où le feu avait pris naissance, les flammes, poussées par le vent, communiquèrent le feu aux autres parties de l'édifice. En quelques minutes, le château ne présentait plus qu'un immense brasier. Les flammes s'échappaient terribles par les ouvertures. Le spectacle était à la fois grandiose et terrifiant.

Une dépêche, arrivée à 6 heures 20 à Bruxelles, informait M. Anspach de l'incendie et réclamait des secours.

Une demi-heure après, une compagnie de sapeurs-pompiers quittait la ville avec une pompe à vapeur et un nombreux matériel. Mais le feu avait fait des progrès avec une rapidité telle que déjà à l'arrivée des pompiers, le palais était anéanti. Seul, le pavillon habité par le lieutenant-colonnel Vande Velde n'était pas encore complètement détruit. C'est sur ce point que se dirigèrent les premiers efforts des pompiers. Ces efforts furent promptement couronnés de succès.

Le feu fut bientôt éteint sur ce point. Tout ce que contenait le pavillon, la bibliothèque du colonel, ses manuscrits, fruit de plusieurs années d'étude et de travail, étaient consumés. Il en est malheureusement de même pour tous ceux qui habitaient le château ; tout, meubles et vêtements, a été brûlé.

Pas n'est besoin de dire que, dès que la présence du feu fut constatée, on s'empressa de prévenir l'Impératrice Charlotte : ses dames d'honneur, Mme Moreau et Mlle Maser; son médecin particulier, M. Desmedt, se rendirent dans les appartements de S. A. R. et l'informèrent de ce qui se passait.

Quelques instants après, la princesse quittait le château. Elle se rendit dans l'allée dont elle avait fait sa promenade de prédilection et s'y arrêta, pendant assez longtemps, en face du château en feu. Elle contempla l'embrasement en répétant plusieurs fois : « Mon pauvre palais ! Mon pauvre palais ! »

On emmena la princesse pour la soustraire à sa douleur, et elle fut conduite dans la demeure du docteur Art, située à l'entrée du parc. C'est là que la reine la rejoignit. Sa Majesté est arrivée vers dix heures.

Quelques meubles garnissant les grands appartements au rez-de-chaussée ont pu être sauvés et notamment les tableaux de Vander Hart, ainsi que les portraits de Léopold Ier et de la reine Marie-Louise.

La rotonde, dont les murs étaient en stuc blanc était décorée, on le sait, de huit bas-reliefs, rappelant la vie d'Achille, exécutés par le célèbre sculpteur français Rude. Ces bas-reliefs sont intacts.

De tout le bâtiment du château de Tervueren, il ne reste absolument plus que les murs calcinés. Le feu n'a pu être maîtrisé complètement que vers midi, mais la pompe à vapeur a dû recommencer à jeter de l'eau sur le foyer incandescent pendant plusieurs heures encore. Les dégâts sont estimés à plus d'un million de francs. Un grand nombre de personnes se sont rendues sur les lieux du sinistre. Le comte et la comtesse de Flandre sont arrivés vers deux heures.

Le château de Tervueren, dont il ne reste plus que les murs, avait été construit à la suite des événements de 1815. Profitant de l'enthousiasme qu'avait inspiré à ses peuples la valeur du prince d'Orange, le roi Guillaume provoqua au sein des États-Généraux une proposition dans le but d'offrir au prince un témoignage public d'approbation et de reconnaissance « pour la défense opiniâtre de la position des Quatre-Bras et pour la part louable qu'il avait prise à la célèbre bataille de Waterloo. »

Une loi du 27 décembre décréta l'abandon au prince du parc de Tervueren et la construction dans le parc d'un pavillon de chasse aux frais du Trésor. C'est alors que fut bâti, sous la direction de l'architecte Vanderstraeten, le château aujourd'hui détruit, qui coûta 794.000 fr.; on le commença en 1817 et le prince d'Orange alla l'habiter au mois de juillet 1822.

Le pavillon de Tervueren n'avait rien de bien remarquable comme œuvre architectonique, mais la situation en était délicieuse et la distribution excellente.

SOIGNIES. — La police de notre ville, dit l'*Impartial* de Soignies, vient encore de faire une capture importante.

Un flamand, repris de justice des plus dangereux, recherché depuis longtemps par le Parquet de Mons et qui rôdait dans nos environs en mendiant avec menaces, a été arrêté mercredi par M. le Commissaire en personne, après une lutte dans laquelle ce courageux fonctionnaire reçut des coups de poing sur la tête et fut mordu sérieusement à la main.

Lorsque notre malfaiteur fut maîtrisé, il ne voulut plus marcher. On fut obligé de le lier solidement sur un trique-tole pour le conduire au cachot de l'hôtel-de-ville, où il passa la nuit.

Le lendemain il fut transféré à Mons et mis à la disposition de M. le Procureur du Roi.

— LANDELIES. — On a retiré de la Sambre, jeudi vers 8 heures du matin, le cadavre d'un jeune homme de cette localité, le nommé Arsène Loubris, âgé de 23 ans.

Ce jeune homme qui était épileptique avait été vu le jour du mardi gras vers minuit en état d'ivresse. On suppose que roulant se rendre chez un de ses amis, il aura été atteint d'une attaque et sera tombé dans la Sambre.

Le cadavre ne porte aucune trace de violence.

— PIPAIX. — Dimanche dernier, vers 9 heures du soir, le feu s'est déclaré dans la maison Delaporte, Jean-Baptiste.

Les secours apportés n'ont pu concentrer l'élément destructeur qui, en peu de temps, consuma tous les bâtiments. Ils sont assurés par *la Belgique* pour 1.500 fr.; la perte peut s'élever à 500 fr.

## FAITS DIVERS

— L'AFFAIRE DU PASSAGE SAULNIER. Un journal a annoncé ce matin que les doutes se faisaient sur la culpabilité de Jules Roberowski. Il ajoute qu'une jeune femme s'est présentée hier à la sûreté et a fait à M. Macé, chef de la sûreté, des révélations importantes d'après lesquelles les investigations se portent maintenant sur un individu dont l'initiale a paru déjà dans l'affaire. Cette nouvelle est absolument fausse. Aucune révélation n'a été faite à M. Macé, qui n'a, du reste, pas à en recevoir, M. Guillot, juge d'instruction, étant seul chargé de la direction de cette affaire, et M. Macé, chef de la sûreté n'ayant à faire que les recherches et les investigations qui lui sont prescrites par le parquet. L'instruction continue. M. Guillot a fait extraire ce matin Roberowski de Mazas et l'a fait amener, à midi, au n° 10 du passage Saulnier, afin de reprendre les confrontations.

— Une dépêche d'Odessa, adressée à l'Agence Internationale, annonce que toutes les monnaies d'or et d'argent du musée de la société d'histoire et d'antiquités ont été volées. Il y en avait pour 20,000 roubles.

— On trouve dans les journaux allemands le fait suivant, qui se serait passé à Rappelsdorf, village aux environs d'Erfurt, au milieu de la grande tempête du 20 février. A 5 h. 45 du soir, le niveau du lac des Morts (Todten) s'est élevé avec un bouillonnement violent, et ses eaux ont inondé la région voisine sur une étendue de 500 mètres. Après quelques instants, les choses sont revenues dans leurs état normal. Un habitant de Rappelsdorf raconte qu'il a vu une colonne d'eau bouillonnante sortir du milieu du lac et éclater en se répandant dans toutes les directions.

Ce qui est certain, c'est que pendant cette crue soudaine et inexpliquée de l'eau, on a entendu des bruits souterrains. On voit tout autour des crevasses profondes d'où s'exhale une sorte de vapeur. Tout le terrain inondé est couvert de petites coquilles et de poissons mort.

— On télégraphie de Lyon qu'un individu nommé Roussotte, employé à la banque de l'Union générale, où il était chargé des encaissements, a détourné hier un chèque de 212,900 francs, payable au Crédit lyonnais.

Roussotte présenta le chèque au Crédit lyonnais, qui le paya vers midi.

Roussotte disparut aussitôt.

A la banque de l'Union générale, on s'aperçut de cette disparition à quatre heures.

Le procureur de la République, immédiatement prévenu, a donné des ordres pour que les recherches les plus actives soient faites. Jusqu'à présent elles n'ont eu aucun succès.

— Un nommé Monnier, ouvrier couvreur, demeurant passage Saint-Ange, avenue de Saint-Ouen, à Paris, était, depuis quelques semaines, en discussion d'intérêt avec son propriétaire, M. G...

Celui-ci lui ayant donné congé, Monnier ne manquait aucune occasion de faire du tapage dans la maison.

Dimanche, il avait invité trois de ses amis à dîner ; comme la réunion se prolongeait fort tard et était bruyante, le gendre du propriétaire vint inviter les convives à plus de modération.

Tous les quatre montèrent chez M. B...

Monnier s'était armé d'un poignard ; il en frappa deux fois M. B... à l'épaule et au menton. Aux cris poussés par la victime, des voisins accoururent, mais Monnier put prendre la fuite, tandis qu'un de ses camarades protégea sa retraite en barrant le passage à ceux qui tentaient de le poursuivre.

Cependant les cris avaient été entendus au loin, et au moment où le meurtrier, qui s'enfuyait à toutes jambes, arriva au passage à niveau du chemin de fer, un employé du nom d'Arthur Léger, voulut l'arrêter.

Monnier n'eut pas de peine à se dégager, Léger ayant été amputé d'un bras pendant la guerre : il leva son poignard à nouveau et frappa à deux reprises différentes le courageux employé. Le premier coup l'atteignit à la tête : le second, donné avec plus de violence, fit pénétrer la lame dans la région du cœur. Léger tomba foudroyé sans pousser un seul cri.

Cependant la foule était accourue, l'assassin fut arrêté et remis aux mains des agents.

Il a été immédiatement écroué au Dépôt, où n'a pas tardé à aller le rejoindre un autre de ses camarades, celui qui a protégé sa fuite, et qui s'est pour ainsi dire rendu complice de ce double crime.

Le cadavre de la victime a été transporté à la Morgue.

— Le *Nouvelliste* de Rouen raconte un fait grave qui s'est produit dans la nuit de dimanche, place de la Crosé, à Rouen :

Une jeune femme rentrait chez elle vers minuit, lorsqu'elle se vit accostée par deux individus qui lui intimèrent l'ordre de les suivre. Elle leur demanda qui ils étaient. Sur leur réponse qu'ils étaient agents des mœurs, elle se récria vivement, protestant qu'elle n'était pas de celles sur lesquelles leur surveillance devait s'exercer et que, dans tous les cas, elle n'avait rien fait qui pût motiver une arrestation. Les deux individus, et disons-le bien, les deux faux agents, insistèrent et saisirent par les bras cette malheureuse, qui leur opposa une résistance des plus énergiques. Mais elle fut bientôt réduite à l'impuissance et entraînée dans la direction de la place de l'Hôtel-de-Ville.

A ce moment, deux sergents de ville débouchèrent par la rue de l'Hôpital. A leur vue, la jeune femme cria à l'aide et les deux individus se ruèrent alors sur les nouveaux venus et les frappèrent avec la dernière des violences. Une lutte terrible s'ensuivit, pendant laquelle la jeune femme alla en toute hâte prévenir le poste de la mairie. Immédiatement plusieurs agents se rendirent à l'endroit indiqué. La bataille avait continué, les horions avaient plu dru et ferme, mais force était restée aux vrais agents, qui ont emmené nos deux individus au violon, en attendant qu'ils passent en police correctionnelle pour s'y entendre condamner.

Ce sont deux ouvriers ajusteurs de Sotteville lès-Rouen, tous les deux originaires du Midi.

— On écrit de Sommedieue à l'*Indépendance de l'Est* :

Un incendie considérable s'est déclaré samedi matin, vers six heures, dans les magasins d'une des fabriques de lacets de M. de Fallois. Le feu avait couvé toute la nuit, car, peu après l'apparition des premières flammes, le bâtiment se trouvait entièrement embrasé, et, en trois heures, tout était réduit en cendres.

Les efforts de la population ont réussi à préserver presque complètement la fabrique attenant à ces magasins, et le chômage des ouvriers sera de courte durée.

Les pertes, qui sont évaluées à 200,000 fr. environ, sont couvertes par une assurance.

La cause de l'incendie est restée inconnue.

— Un curieux testament vient d'être trouvé après la mort d'un monsieur d'une trentaine d'années, décédé dans la Postdamer Strasse à Berlin. Le notaire chargé de l'inventaire y a trouvé le testament suivant :

« Il y a six ans, j'étais encore un pauvre diable, honni par tous mes riches parents, quoique je ne les eusse jamais molestés pour leur demander des secours, sauf une fois, lorsque j'étais dans la plus grande détresse. On me recevait alors avec dédain et l'on ne me donnait rien.

» Des étrangers m'ont secouru ; beaucoup d'entre eux étaient absolument désintéressés et ne comptaient certes pas rentrer dans leur argent.

» Le hasard me fit gagner ma fortune actuelle, qui monte à 88,000 écus. Je la lègue aux personnes qui m'ont aidé lorsque j'étais pauvre et malheureux (suivent les legs). Quant à mes parents, je leur lègue les nombreuses lettres qu'ils m'ont adressées lors